

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Entente de partenariat entre le Conseil québécois d'agrément et Réseau Planetree Québec

Montréal, le 10 août 2016 – Le Conseil québécois d'agrément (CQA) et le Réseau Planetree Québec (RPQ), représentés respectivement par leur premier dirigeant procédaient, le 18 juillet dernier, à la signature d'une entente de partenariat. Cette entente permet l'intégration du sondage sur la mobilisation du personnel du CQA utilisé dans les démarches d'agrément et celui du RPQ portant sur la santé organisationnelle.



À gauche, on aperçoit madame Lucie Dumas, présidente-directrice générale Réseau Planetree Québec, et à droite, monsieur Mario Deslongchamps, directeur général du Conseil québécois d'agrément.

Entente de partenariat CQA - RPQ

Dans le cadre de l'entente de partenariat convenue entre le CQA et le RPQ, un client pourra bénéficier d'un service d'évaluation intégrée Mobilisation – Santé organisationnelle. À cette fin, les deux organismes ont convenu de partager le détail de leur questionnaire respectif, soit le sondage mobilisation du personnel pour le CQA et celui du RPQ portant sur la santé organisationnelle. Le sondage du CQA est requis dans le programme d'agrément alors que celui du RPQ est administré dans les organisations qui adhèrent au Réseau Planetree. Certains clients sont à la fois agréés et membres du Réseau Planetree, ce qui permet dorénavant d'optimiser l'administration des sondages et de faciliter les travaux tant pour le CQA et le RPQ que pour leurs clients communs.

Le CQA et le RPQ ont convenu d'être présents dans le dossier de façon conjointe et coordonnée pour toute la durée d'un service, de partager les données lors de l'administration du sondage et de s'assurer du respect de la confidentialité du dossier de leurs clients communs. Chacun d'eux conserve ses droits de propriété intellectuelle.

Le CQA agréé des établissements publics et privés du domaine de la santé et des services sociaux ainsi que d'autres organisations. Pour les établissements de santé et de services sociaux, l'accréditation des CISSS/CIUSSS prend la forme d'un programme conjoint dispensé par le Conseil québécois d'accréditation et Accréditation Canada.

Avec ce projet, les établissements et autres organisations bénéficieront des nouvelles modalités d'application devant leur permettre de réaliser un gain d'efficacité en optimisant l'application du sondage auprès du personnel en faveur des deux démarches distinctes mais complémentaires que sont l'accréditation et Planetree.

À propos du RPQ et du CQA

La vision du Réseau Planetree Québec est d'être le porte-étendard de l'humanisation des soins, des services et de la gestion à travers le Québec et les pays de la francophonie. Sa mission est d'être un réseau d'organisations qui collaborent et se soutiennent dans le développement de cultures de soins, de services et de gestion axés sur l'humain.

De son côté, la mission du CQA est de certifier publiquement que les exigences de qualité circonscrites sont satisfaites sous chacun de ses programmes qualité (accréditation, certification, *Engagement qualité* et Milieu novateur). À cette fin, il soutient les organisations dans leur démarche d'amélioration continue de la qualité des services offerts à la clientèle, développe et maintient un cadre normatif rigoureux et contribue à la réalisation d'approches complémentaires reliées à la qualité des services.

Source : Conseil québécois d'accréditation

Renseignements :

André Prévost

Conseiller aux affaires corporatives

Téléphone : 514 499.6996 poste 260

Sans frais : 1 866 499.6996 poste 260

Marie-Michèle Brodeur

Conseillère aux organisations

Réseau Planetree Québec

Téléphone : 819 346-8411, poste 43012

Sans frais : 1 800 361-1013, poste 43012